



58-60 rue Fernand Laguide

91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél : 01 60 89 82 20

Courriel : siarce@siarce.fr

Site : www.siarce.fr

DIRECTIONS PETIT CYCLE DE L'EAU

Secrétariat : 01 60 89 82 29

A l'attention des abonnés

Corbeil-Essonnes, le 18 mai 2026

COMMUNIQUE DU SIARCE

Objet : Modification du tarif d'assainissement du bassin de collecte-épuration « Maise-Boutigny »

Boutigny sur Essonne - Vayres sur Essonne – Courdimanche- Maise - Gironville-sur-Essonnes - Buno-Bonnevaux - Prunay-sur-Essonnes - Boigneville

Depuis le **01^{er} janvier 2026** et dans le cadre d'une concession de service public conclue pour une durée de **10 ans**, le SIARCE a confié la gestion du service public d'assainissement collectif du bassin de collecte-épuration de Maise-Boutigny au concessionnaire SUEZ.

Des investissements importants programmés

Ce contrat prévoit un programme d'investissements durables sur la durée du contrat. Des améliorations significatives sont notamment prévues afin de répondre aux exigences réglementaires applicables au service d'assainissement collectif.

Les principaux travaux (en dehors des opérations courantes d'exploitation) sont :

- La résolution des dysfonctionnements du réseau de collecte des eaux usées et la mise en conformité réglementaire des ouvrages ;
- La remise en état des postes de relèvement ;
- Le rétablissement du bon fonctionnement et de la conformité des stations d'épuration ;
- La remise en état de l'ouvrage de traitement des boues des stations d'épuration : remplacement des filtres à bandes vieillissants datant de 30 ans, par une technologie plus performante et moins énergivore ;
- Une augmentation du nombre de contrôles de conformité et des branchements ;

Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau

- L'élaboration d'un plan d'action pour réduire les eaux claires parasites du réseau.

Economie du contrat

Le nouveau contrat prévoit un investissement global avec les frais financiers de 1 millions d'euros sur 10 ans.

Une modification tarifaire nécessaire

Dans ce cadre, une modification de la tarification est entrée en vigueur dès la facturation reçue en mai 2026, afin de permettre le financement des investissements cités.

- **Ces derniers sont nécessaires à l'amélioration des infrastructures du service d'assainissement,**
- **Ils permettent de garantir la conformité réglementaire** des installations et leur performance,
- **Ils améliorent la qualité du service rendu aux usagers.**

Pour toute information complémentaire, contacter le Service Clients de notre délégataire SUEZ :

Accueil téléphonique : Centre de Relation Clientèle (CRC) joignable sur des plages horaires étendues, 60 heures par semaine.

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h à 19 h / Le samedi de 8 h à 13 h.

Numéro CRC : 0 977 40 84 08 (appel non surtaxé).

Site internet : <https://www.toutsurmoneau.fr/>